

---

Adresse de l'état-major de la division de l'armée des Pyrénées-Occidentales, quartier-général à Bordeaux (Bec-d'Ambès) jurant fidélité, attachement et reconnaissance à la Convention, lors de la séance du 18 thermidor an II (5 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de l'état-major de la division de l'armée des Pyrénées-Occidentales, quartier-général à Bordeaux (Bec-d'Ambès) jurant fidélité, attachement et reconnaissance à la Convention, lors de la séance du 18 thermidor an II (5 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 194-195;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_22821\\_t1\\_0194\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22821_t1_0194_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

l'organe de ses concitoyens et de transmettre l'expression de leurs sentimens à des hommes sévères et courageux qui, pour sauver le dépôt précieux qui leur est confié, ne balancent pas à se dévouer en faisant au crime une guerre à mort. Vive la République ! Vive la Convention Nationale !

P<sup>re</sup> THOMAS (*maire*), CARVALLO (*off. mun.*), L. BOISSET (*off. mun.*), SEGUY (*off. mun.*), GLAÏZE (*off. mun.*), DOMEQ père (*off. mun.*), J.H. LACLAVERIE aîné (*notable*), ALARY fils (*off. mun.*), P<sup>re</sup> LABRUNIE (*notable*), CASTELA (*notable*), LAFFITE l'aîné (*off. mun.*), O. CANTAN (*notable*), St-MARTIN (*notable et off. mun.*), MALAVERGNE (*notable*), PIETREMENT (*notable*), L. QUANTIN (*notable*), MAQUELIN (*notable*), BOUILLON (*notable*), CONTIAUX (*notable*), N. FRIGIÈRE (*notable*), MANDRON (*notable*), CEVETRAZ (*notable*), BARSAC (*notable*), VEYSSIERE l'aîné (*off. mun.*), BANEL (*notable*), CAUBRIC aîné (*notable*), LANES (*notable*), CASTANIÉ (*notable*), R. MILLOU (*notable*), BIGEON (*off. mun.*), DEYNE (*notable*), CLEMENCEAU (*agent nat.*), THOUNENZ (*notable*), G<sup>me</sup> BARSAC (*notable*), SULCHIC (*off. mun.*), MARGARON (*notable*), PERON (*notable*), DALBERPEYRES (*notable*), BOYÉOL (*notable*), SIRON (*notable*), LAMARQUE (*notable*), G<sup>me</sup> DARBLADE (*off. mun.*), G<sup>c</sup> VINATIÉ (*notable*), F<sup>que</sup> LUDE (*off. mun.*), PIOT (*notable*), CHAMPON (*off. mun.*), CHAMBERT (*substitut de l'agent nat.*), GÉNDISE (*notable*), LAFON (*notable*), DALIOT (*off. mun.*), MONTAREST (*secrét.-greffier*).

## d

[La sté popul. de la comm. de Longjumeau (1) aux c<sup>ns</sup> représentans du peuple à la Conv.; s.d.] (2)

Citoyens

Cette cité célèbre, le premier azile de la liberté naissante, renferma donc avec elle des ennemis plus redoutables que tous les despotes dont la fureur impuissante cède chaque jour à notre énergie; et vous, protecteurs du peuple et de la liberté, vous avez eu la douleur d'avoir trop long-tems parmi vous des fourbes, des monstres hypocrites qui, sous le masque du patriotisme, cherchaient à anéantir la liberté. Ils ont employé pour y parvenir des moyens dont jamais nul conspirateur n'a fourni l'exemple. Ils osaient se dire chauds amis du peuple, ces fourbes astucieux qui usurpaient le droit de commander à l'opinion et au patriotisme ! avaient-ils de l'horreur pour les tyrans, ces modernes Catilinas qui voulaient asservir la France ? Chérissaient-ils l'égalité, ces coupables ambitieux qui voulaient s'élever au dessus de la représentation nationale ? C'est toi surtout, ô Vertu, qu'ils ont outragée avec audace; c'est en ton nom qu'ils commétaient les forfaits les plus exécrables; ils prétendaient se rendre immortels, mais ils n'auront que la renommée du

crime, ces scélérats à jamais détestés ! Ils se disaient les deffenseurs des opprimés; et ils calomniaient les patriotes les plus purs; ils n'ont paru concourir avec vous à l'anéantissement des factions, des Brissots, des Héberts et autres semblables conspirateurs, que pour servir leur ambition et régner seuls sur leurs débris. Ils avaient sans cesse le mot d'humanité sur les lèvres, et ils méditaient notre ruine; ils disaient sans cesse : nous verserions tout notre sang pour la représentation nationale, et c'était contre elle que ces nouveaux Calligulas dirigeaient leurs poignards. Mais tirons le rideau sur tant d'horreurs; nous n'avons envisagé un moment la profondeur de l'abîme que pour admirer votre prudence et votre énergie qui ont sçu nous en garantir en démasquant et punissant les traitres.

La société populaire de Longjumeau s'empresse de venir vous en féliciter et vous en marquer sa vive reconnaissance; C'est dans ce centre commun de la confiance universelle qu'elle vous proteste de son entier dévouement. Elle jure avec tous les vrais patriotes de plutôt mourir que de souffrir que jamais aucuns tirans osent, ou attenter à votre liberté, ou envahir les droits sacrés du peuple.

Vive la République une et indivisible et nos représentans !

SOUVIGNY (*v<sup>e</sup>-présid.*), BOYSSON (*présid.*), NOËL (*secrét.*).

Par procès-verbal de la société populaire de Longjumeau, en la sçéance du 17 therm. II, appert les citoyens Dominique Billoin, Pierre Nicolas Buisson, Robert Villot et Becqué avoir été nommés commissaires à l'effet de porter l'adresse de l'autre part, comme aussi à porter et faire offrir à la Convention de 13 boulets de différens calibres déposés à la commune de Longjumeau par plusieurs citoyens qui les ont trouvés sur la route, comme aussi une épée à garde d'argent déposé à la société par un de ses membres, dans l'intention qu'elle soit donnée au premier républicain qui entrera soit dans Valenciennes ou dans Condé (1).

## e

[L'état-major de l'A. des Pyrénées-Occidentales, quartier-g<sup>al</sup> à Bordeaux, à la Conv.; Bordeaux, II<sup>e</sup> division militaire, 15 therm. II] (2)

Descendants de Mars, qui ne s'armèrent jamais que pour conquérir la liberté, qui, toujours l'œil de la pensée fixé sur la Convention, ne se déterminent à marcher à l'ennemi que pour assurer l'exécution de ses décrets immortels.

L'état-major de la force armée, à Bord[eau]x, jure, par le sang qui coule encore dans ses veines, que, toujours en face de l'ennemi, son

(1) Seine-et-Oise.

(2) C 315, pl. 1 261, p. 33. Mentionné par J. Sablier, n° 1 482; J. Fr., n° 680.

(1) Pour extrait conforme à l'original SOUVIGNY (*v<sup>e</sup>-présid.*), BOYSSON, Amable BECQUET, BILLOIN, Robert VILLOT.

(2) C 315, pl. 1 261, p. 18.

courage pour le combattre ne s'affaiblira jamais, et qu'il grandit encore quand il voit les élans sublimes des représentans du peuple terrassant le monstre dictatorial.

Les Voges, les Alpes, les Pyrénées, tous ces monts repairs des tyrans agonisans s'applaniront devant les efforts du peuple français... la montagne seule élevée dans la Convention sur la base des vertus sera immortelle comme la divinité dont elle est l'ouvrage.

BÉGUINOT (*g<sup>al</sup> de brigade commandant à Bord[eau]x*), D. TRISTANT (*adj<sup>dt</sup> g<sup>al</sup> chef de b<sup>on</sup>*) [et environ 60 autres signatures].

## f

[*La sté popul. du c<sup>on</sup> de Mello* (1) à la Conv.; s.d.] (2)

« Que tout individu qui usurperoit la souveraineté nationale soit à l'instant mis à mort par les hommes libres ».

Représentans du peuple, vous avés mis en action ce principe et la République est sauvée.

Vive la République, Vive la Convention! Périssent tous les tyrans!

LOIRE (*secrét.*), LOYSON (*présid.*), PICARD (*secrét.*).

## g

[*Les sans-culottes composant le conseil g<sup>al</sup> de la comm. de Maubeuge* (3) à la Conv.; *Mau-beuge, 13 therm. II*] (4)

Représentans,

[Représentans du peuple! encore des traites(*sic*) dans la République! Frappés, frappons, exterminons jusqu'au dernier! Ils osent, les scélérats, attenter à la souveraineté du peuple, tandis que ce peuple, sensible et fier, vraiment né pour la gloire et pour la vertu, pour conserver sa liberté, est en même (*sic*) de tout écrasser. Aussitôt la fatale nouvelle de l'infâme trahison, nous avons rassemblés nos concitoyens, qui, au premier instant, ont frémis d'horreur contre les conspirateurs, et criés vengeance. Recevés leurs vœux cy-inclu. Remerciés nos frères les Parisiens de notre part; dites-leur que nous ne faisons qu'une famille républicaine. Soiés assuré de notre fidélité. Salut, fraternité et attachement inviolable.

Fr. CONTAMINE (*maire*), J.P. VIBERT (*off.mun.*), LAMBEOT (*notable*), MARCHAND (*secrét.*), J.B. DEBOECK (*notable*), GILLIOT (*off. mun.*), LESPÈRE (*off. mun.*), D. GUILLAUME (*notable*), M. LABRIER (*notable*), DEPAGNE (*notable*), François MENU (*off. mun.*), J. LIXON (*off. mun.*), J.J. QUERRY (*agent nat.*), J. NOEL (*off. mun.*), P.J. BERTAUX (*notable*), J.J. FABRE (*notable*), DRAPIER (*off. mun.*), P.J. DEHON (*notable*).

## h

[*Les membres composant le conseil g<sup>al</sup> de la comm. de Lille* (1) à la Conv.; s.d.] (2)

Législateurs, dignes représentans du peuple français,

Des monstres, plus dangereux que tous ceux que vous avez terrassés jusqu'à ce jour, parce qu'ils étaient plus perfidement dissimulés, prétendaient remettre sous le joug le peuple français; les scélérats avaient donc oublié qu'il fallait, pour arriver à la dictature ou au triumvirat, passer sur les corps sanglans de tous les républicains, et que n'en resta-t-il qu'un seul ils étaient poignardés!

Fermes à votre poste, environnés des ombres de la nuit et n'entendant que des cris funèbres, vous y attendiez la mort avec la sérénité de la vertu! Vous avez rempli votre devoir avec le courage des hommes libres, avec la fierté mâle qui convient aux représentans d'un peuple courageux et fier: vous êtes dignes de lui!

Poursuivez votre sublime carrière! Plus vos dangers sont grands, plus votre gloire est solide. Vous les vaincrez tous ces dangers, et vous vivrez dans la postérité sous le titre de fondateurs de la première République du monde, sous celui de libérateurs de l'Europe entière.

Oui, toute l'Europe un jour sera libre comme la France, malgré la féroce ambition des despotes qui veulent en vain prolonger son asservissement. Ils périront tous, quelques noms qu'ils prennent, empereur ou stathouder, protecteur ou roi, dictateur ou triumvir, le trait révolutionnaire est lancé, ils en sont atteints; ils expireront au pied du roc immortel.

Que nous font les individus? La patrie seule nous attache. Que nous importe les divers noms des hommes? Qu'est-ce que Robespierre et Saint-Just, Couthon et tant d'autres encore? Qu'étaient-ils? Des traîtres en démence, qui nous parlaient quelquefois le langage de la vertu pour couvrir la perfidie de leurs projets. Qu'est-ce qu'un Lavalette, un Dufresne, dont l'horrible despotisme empêcha tant de fois nos cris de parvenir jusqu'à vous, parce qu'ils étaient les amis, les complices, du dictateur qui les sauva de la mort? Tous sont tombés sous le fer de la loi. Vive la République indivisible! Le crime n'échappe point à la justice nationale, et aujourd'hui protecteur et protégés, tout a disparu.

Les braves républicains qui composent les sections de Paris ont fait leur devoir; leur conduite ne nous étonne point. La Convention est sauvée: elle a sauvé la Patrie! Nous venons de célébrer cette fête, cette victoire mémorable, qui vaut plus que le gain de dix batailles puisqu'elle n'a pas coûté la vie à un seul patriote.

Achevez donc votre ouvrage, pères de la patrie; achevez le bonheur des Français en

(1) District de Senlis, Oise.

(2) C 315, pl. 1 261, p. 10.

(3) Nord.

(4) C 312, pl. 1 243, p. 28; *B<sup>in</sup>*, 20 therm.; *J. univ.*, n° 1 717; *F.S.P.*, n° 400; *J. Lois*, n° 679.

(1) Nord.

(2) C 312, pl. 1 243, p. 27; *B<sup>in</sup>*, 20 therm.; *F.S.P.*, n° 400; *Rép.*, n° 232.